



Communiqué

Laval, le 17 juillet 2025

Principes fondamentaux de la communauté vétérinaire

Les professionnels de la santé animale en pratique des petits animaux au sein des établissements vétérinaires : permettre l'épanouissement, maintenir la passion.

L'Association des médecins vétérinaires du Québec (AMVQ) en pratique des petits animaux est d'avis que, quel que soit le cadre d'exercice de la profession, l'établissement vétérinaire devrait permettre au professionnel qu'il emploie de respecter son code de déontologie, de s'épanouir et de maintenir sa passion. Pour que cela soit possible, la direction de l'établissement doit :

1. Comprendre et respecter les enjeux spécifiques à la médecine vétérinaire, soit :

- a. ***L'importance de maintenir en tête l'accessibilité aux soins vétérinaires*** lorsqu'un établissement établit son offre de service (heures d'ouverture, proximité des établissements et disponibilité des médecins vétérinaires) et le coût des soins.
- b. ***L'importance de promouvoir la qualité des soins*** en ne demandant jamais au personnel de faire primer le rendement sur la qualité des soins offerts, en bâtissant et maintenant des équipes solides et en mettant des outils en place pour permettre au personnel de travailler efficacement.
- c. ***L'importance de respecter l'indépendance professionnelle*** en permettant au médecin vétérinaire d'exercer son jugement médical librement, sans subir de pressions commerciales, hiérarchiques ou extérieures qui pourraient compromettre la qualité des soins. Cela implique de bannir des établissements vétérinaires les concepts de quota, de protocoles médicaux rigides, de partenariats d'exclusivité avec certains fournisseurs (de médicaments ou de nourritures) ou laboratoires.

2. Faire preuve de transparence autant auprès de ses employés que de ses clients : Cela signifie partager ouvertement avec les employés des établissements des informations internes et d'assurer une gestion équitable des décisions, ainsi qu'un dialogue constant sur les enjeux de la profession et les orientations de la structure.

Pour les clients, cette transparence implique notamment l'affichage clair du propriétaire et/ou de la bannière de l'entreprise.



- 3. Adopter une approche humaine :** Cela est particulièrement important puisque les métiers de la santé animale sont exigeants, tant sur le plan émotionnel que physique, ce qui requiert une approche empathique. Celle-ci n'exclut pas la rigueur ou la clarté des décisions, mais elle favorise un dialogue respectueux et responsable, indispensable pour maintenir la cohésion d'équipe et la crédibilité de l'entreprise, et pour reconnaître la valeur du travail accompli, particulièrement dans les moments les plus difficiles comme les mises à pied.

L'AMVQ souhaite également saluer les efforts des nombreux établissements vétérinaires qui encouragent le philanthropisme au sein de leur équipe. L'AMVQ souhaite rappeler que les professionnels de la santé animale travaillent avant tout pour la santé et le bien-être des animaux et de leur famille. En soutenant les élans bénévoles de leur équipe, toujours à la mesure de leurs moyens, les établissements favorisent un climat de travail positif, mobilisent les talents autour de valeurs communes et renforcent leur rôle social.

- 4. Promouvoir l'inclusion et la diversité :** L'AMVQ encourage les différents établissements à valoriser les différences, favoriser les échanges, encourager un climat de confiance et renforcer la communication empathique et bienveillante.
- 5. Promouvoir le développement durable :** Cela signifie l'adoption d'une démarche écologique et la sensibilisation des équipes de travail et de la clientèle face aux différents enjeux d'une approche plus verte.

Conclusion

Nous, les professionnels de la santé animale, sommes tous et toutes des gardiens de la qualité, de l'intégrité et de la vitalité de notre profession. En défendant ces principes au quotidien dans nos milieux de travail, nous contribuons non seulement à notre propre bien-être, mais aussi à la confiance du public envers la médecine vétérinaire.

Il est de notre responsabilité collective de construire, dans nos milieux, un avenir plus humain, éthique et durable.